



Les statistiques
en bref

La création d'entreprise par les jeunes de moins de 30 ans

❖ *Données de cadrage socio-démographique sur les jeunes en France*

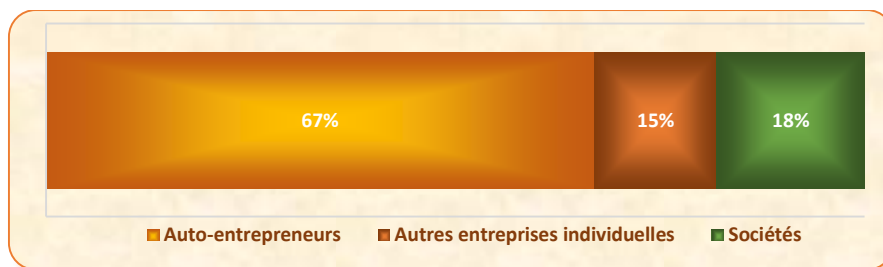
- ✓ **24 %** des Français de 18 ans et plus sont âgés de moins de 30 ans.
- ✓ **23 %** des actifs de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi (4^e trimestre 2014).
- ✓ **46 %** des Français de 18 à 24 ans et **45 %** de ceux âgés de 25 à 34 ans souhaitent créer ou reprendre une entreprise.
- ✓ **34 %** des étudiants et des lycéens professionnels souhaitent créer leur entreprise, dont deux tiers dans les 5 années à venir.

❖ *Données de cadrage sur la création d'entreprises par les jeunes*

- ✓ **25 %** des créateurs d'entreprise (auto-entreprises et entreprises « traditionnelles ») sont âgés de moins de 30 ans.
 - 28 % des auto-entrepreneurs,
 - 14 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ En 10 ans, le nombre de créations par les jeunes a quasiment **triplé**.
- ✓ On estime à **125 000** le nombre d'entreprises créées par des jeunes de moins de 30 ans en 2014, dont **76 000** auto-entreprises.

❖ *Profil des entreprises créées par les jeunes*

➤ *Nature juridique des entreprises*



- ✓ **63 %** des auto-entrepreneurs pratiquent leur activité à titre principal et **37 %** la pratiquent en complément d'une activité salariée.
- ✓ **8 %** des créateurs d'entreprise « traditionnelle » déclarent partager le capital de leur entreprise avec une autre société.

➤ Secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Auto-entreprises	Entreprises traditionnelles	Ensemble des entreprises
Industrie	4 %	4 %	4 %
Construction	14 %	22 %	16 %
Commerce de détail	17 %	13 %	16 %
Commerce de bouche	0 %	1 %	0,2 %
Commerce de gros	1 %	3 %	1 %
Immobilier	1 %	7 %	2 %
Hébergement et restauration	2 %	6 %	3 %
Services en direction des personnes	14 %	6 %	12 %
Commerce et réparation automobile	3 %	3 %	3 %
Courtage	1 %	4 %	2 %
Transports	1 %	3 %	1 %
Activités scientifiques et techniques	16 %	13 %	15 %
Activités de soutien aux entreprises	6 %	6 %	6 %
Information et communication	9 %	4 %	7 %
Enseignement	4 %	2 %	3 %
Arts, spectacles et activités récréatives	6 %	2 %	4 %
Santé	2 %	7 %	3 %
Activités financières	1 %	1 %	1 %
Ensemble des entreprises	100 %	100 %	100 %

- ✓ **38 %** des nouvelles entreprises « traditionnelles » sont inscrites au répertoire des métiers.
- ✓ **43 %** des jeunes créateurs d'entreprise « traditionnelle » estiment que leur entreprise est innovante par les nouveautés et améliorations significatives qu'elles apportent sur leur marché (produits, services, procédé de fabrication, organisation et marketing).

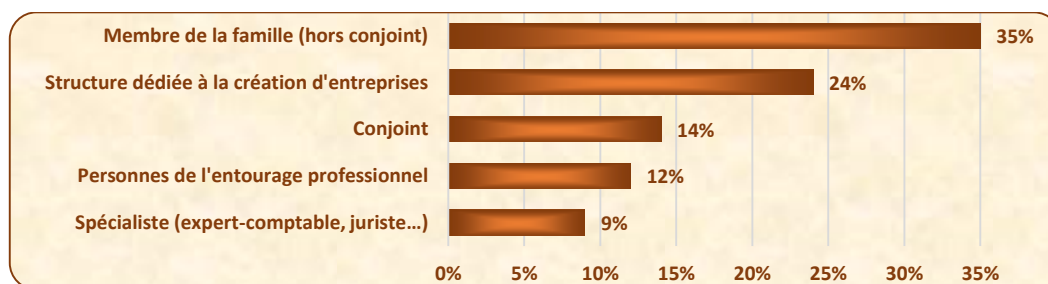
➤ **L'emploi de salariés au démarrage des entreprises « traditionnelles »**

- ✓ **10 %** des entreprises « traditionnelles » emploient des salariés au démarrage.
- ✓ Ces entreprises comptent en moyenne **2,0 salariés** par entreprise.

❖ **La mise en place des projets des jeunes**

➤ **L'accompagnement à la mise en place du projet**

- ✓ **37 %** des jeunes créateurs déclarent avoir monté leur projet de création d'entreprise seuls.
 - 44 % des jeunes auto-entrepreneurs,
 - 22 % des créateurs d'entreprises « traditionnelles ».



- ✓ **43 %** des jeunes créateurs d'entreprise ont été accompagnés par un proche (conjoint, membre de la famille, entourage professionnel) durant le montage de leur projet.
 - 38 % des auto-entrepreneurs,
 - 53 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ **30 %** des jeunes créateurs d'entreprise ont été accompagnés par des professionnels (structures dédiées ou spécialistes) durant le montage de leur projet.
 - 22 % des auto-entrepreneurs,
 - 47 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».

➤ **Moyens financiers mobilisés pour le montage du projet**

Moyens financiers	Auto-entreprises	Entreprises traditionnelles
Moins de 2 000 €	79 %	26 %
2 000 € à 7 999 €	16 %	28 %
8 000 € et plus	5 %	46 %
Ensemble des entreprises	100 %	100 %

- ✓ **42 %** des auto-entrepreneurs n'ont mobilisé aucun moyen financier pour mettre en place leur projet.
- ✓ **7 %** des créateurs d'entreprise « traditionnelle » ont réuni 80 000 € ou plus.

➤ **Mode de financement des capitaux initiaux**

Moyens financiers	Entreprises traditionnelles
Emprunts bancaires	46 %
Autres types d'emprunts (avance remboursable, prêt d'honneur...)	11 %
Subventions ou primes	8 %
Micro-crédits non bancaires	2 %
Recours au capital risque	0,2 %

- ✓ **47 %** des jeunes créateurs d'entreprises « traditionnelles » et **85 %** des jeunes auto-entrepreneurs ayant mobilisé au moins 1 € n'ont utilisé que leurs ressources propres (y compris celles de leur famille ou d'éventuels associés) pour financer les besoins initiaux de leur projet.
- ✓ **4 %** des auto-entrepreneurs ont eu recours à un prêt bancaire, **1 %** a bénéficié d'un micro-crédit non bancaire et **2 %** d'un emprunt de type avance remboursable ou prêt d'honneur.
- ✓ Les prêts bancaires des entreprises « traditionnelles » ont contribué à financer en moyenne **68 %** des besoins initiaux.

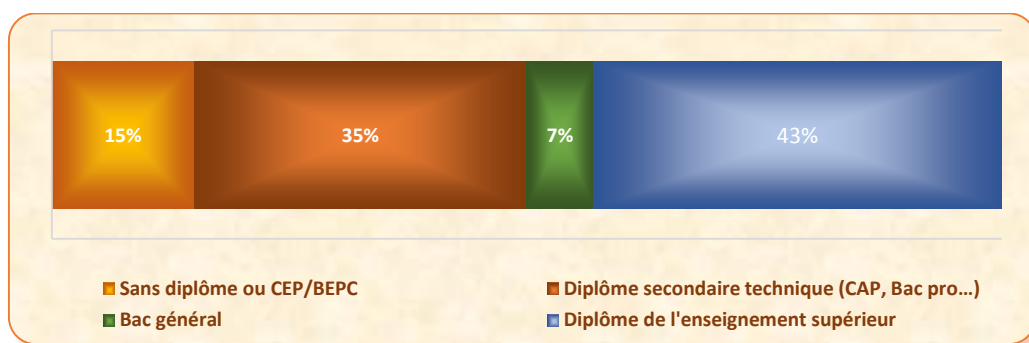
❖ **Les jeunes créateurs d'entreprise**

➤ **Données socio-démographiques**

	Auto-entreprises	Entreprises traditionnelles	Ensemble des entreprises
Proportion de femmes	34 %	33 %	34 %
Proportion de jeunes de nationalité étrangère	4 %	6 %	5 %
Proportion de demandeurs d'emploi juste avant la création	29 %	34 %	31 %
Proportion de salariés juste avant la création	43 %	37 %	41 %

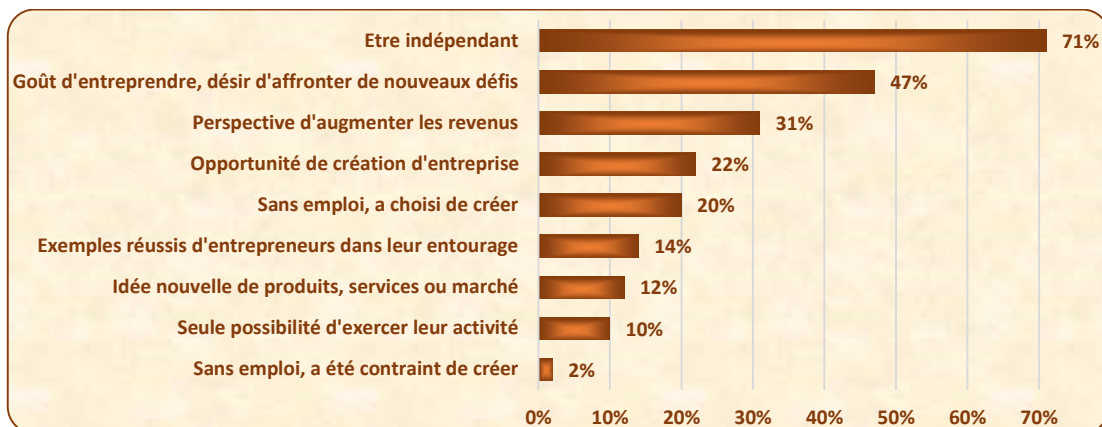
- ✓ **15 %** des jeunes créateurs sont directement issus du système scolaire (secondaire ou supérieur).
 - 16 % des auto-entrepreneurs,
 - 14 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ **5 %** étaient déjà chefs d'entreprise juste avant la création de leur entreprise.
 - 2 % des auto-entrepreneurs,
 - 9 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ **32 %** des créateurs pratiquent une autre activité professionnelle en tant que salarié ou chef d'entreprise parallèlement à celle de nouveau dirigeant.
 - 41 % des auto-entrepreneurs,
 - 15 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ **40 %** des créateurs pratiquent une activité différente de celle de leur expérience professionnelle.
 - 46 % des auto-entrepreneurs,
 - 29 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».

➤ *Diplôme le plus élevé du créateur*



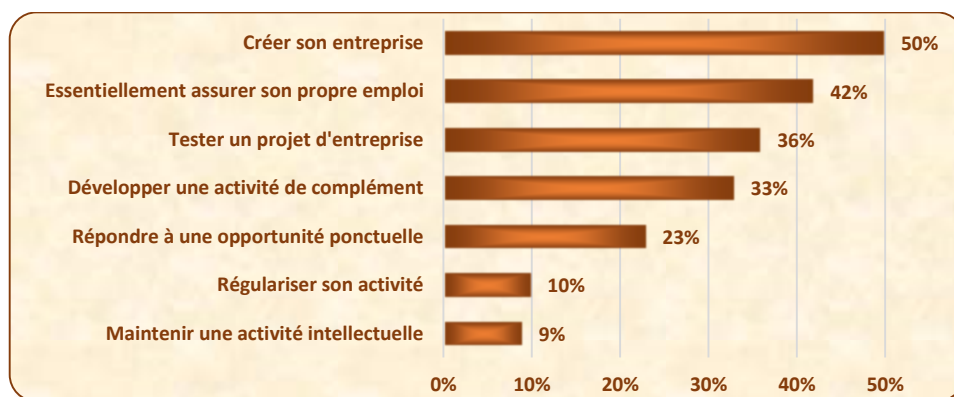
- ✓ Le plus souvent, les jeunes créateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur, quel que soit le type d'entreprise.
 - **42 %** des jeunes auto-entrepreneurs,
 - **44 %** des jeunes créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ **22 %** des jeunes créateurs sont titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle.
 - 22 % des auto-entrepreneurs,
 - 21 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».
- ✓ **5 %** des jeunes créateurs sont titulaire d'un diplôme d'école d'ingénieur ou de grande école.
 - 4 % des auto-entrepreneurs,
 - 6 % des créateurs d'entreprise « traditionnelle ».

➤ **Motivations des jeunes créateurs d'entreprise « traditionnelle »**



- ✓ **34 %** des jeunes créateurs déclarent vouloir développer fortement leur entreprise soit en termes d'investissements (**14 %**) soit en termes d'emplois (**20 %**).
- ✓ **66 %** déclarent vouloir, avant tout, assurer leur propre emploi.

➤ **Motivations des jeunes auto-entrepreneurs**



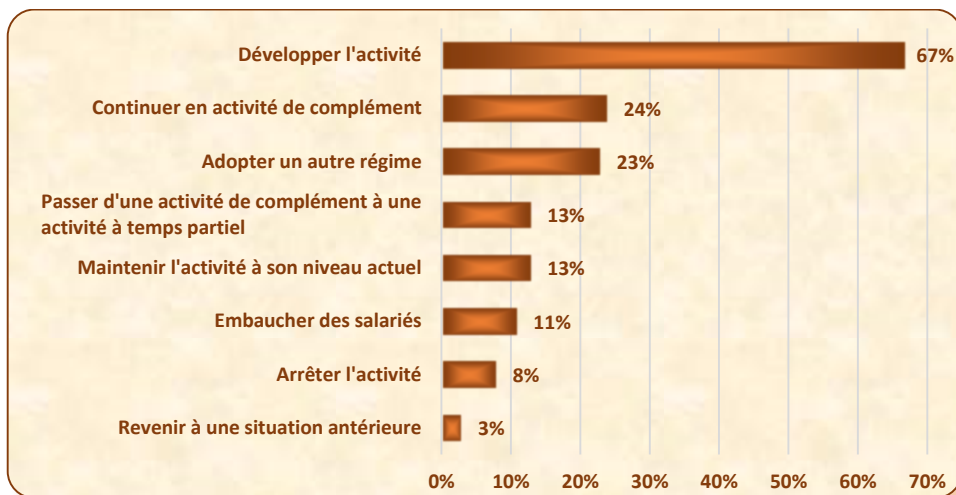
- ✓ **72 %** des auto-entrepreneurs déclarent qu'ils n'auraient pas créé leur entreprise si ce régime n'avait pas existé.

❖ **Avenir des entreprises créées par des jeunes**

➤ **Les nouvelles entreprises « traditionnelles »**

- ✓ **9 %** envisagent dès le démarrage d'arrêter leur activité avant que l'entreprise n'atteigne son cinquième anniversaire.
- ✓ **24 %** envisagent de créer de nouveaux emplois dans l'année qui suit l'enquête.

➤ **Les auto-entrepreneurs ayant débuté leur activité**



❖ *Synthèse des principales spécificités des jeunes créateurs et de leurs entreprises*

- Ces dernières années, le nombre de créations portées par des jeunes de moins de 30 ans a triplé. Cette croissance est supérieure à celle observée chez leurs aînés.
- 15 % des jeunes créateurs sont directement issus du système éducatif (secondaire ou supérieur). Cette situation est plus fréquente que les années antérieures (10 % des jeunes étaient concernés en 2006). Toutefois, la différence n'est pas imputable aux auto-entrepreneurs dont la part de jeunes directement issus du système éducatif est équivalente à celle des jeunes créateurs d'entreprises « traditionnelles » (respectivement 16 % et 14 %).
- Le régime de l'auto-entrepreneur est davantage mobilisé par les jeunes générations (67 % ont opté pour ce régime contre 55 % des créateurs de 30 ans et plus), au détriment des formes sociétales (18 % contre 28 %). Les très jeunes auto-entrepreneurs souhaitent sensiblement plus développer leur entreprise : 67 % affirment vouloir développer leur activité (contre 62 % des auto-entrepreneurs de 30 ans et plus) et 23 % déclarent vouloir adopter un nouveau régime (contre 17 %).
- Les jeunes générations créent dans les mêmes secteurs que les créateurs de 30 ans et plus : 16 % dans la construction (contre 17 %), 16 % dans le commerce de détail (contre 14 %) et 15 % dans les activités scientifiques et techniques (contre 16 %).
- En matière de diplôme, le profil des jeunes générations est proche de celui de leurs aînés : ils sont principalement diplômés de l'enseignement supérieur (43 % des moins de 30 ans et 40 % des 30 ans et plus). Cependant, les jeunes sont sensiblement moins nombreux à ne pas être diplômés ou à être titulaire d'un CEP ou d'un BEPC (15 % contre 20 %).
- Les jeunes générations s'entourent sensiblement plus que leurs aînés pour monter leur projet de création (63 % contre 59 %). La différence porte principalement sur l'entourage familial nettement plus présent (43 % contre 33 %). L'écart est encore plus important pour les créateurs d'entreprise « traditionnelle » (respectivement 45 % et 24 %). Notons par ailleurs que les jeunes créateurs « traditionnels » s'appuient davantage sur des structures dédiées à la création d'entreprises (35 % contre 27 % des créateurs « traditionnels » de 30 ans et plus).

- Les jeunes créateurs bénéficient davantage d'aides ou d'exonérations publiques dans le montage de leur projet (45 % contre 36 % des créateurs de 30 ans ou plus) et notamment de l'ACCRE (42 % contre 33 %). L'écart est plus marqué pour les créateurs d'entreprises « traditionnelles » (56 % contre 40 % des créateurs « traditionnels » âgés de 30 ans et plus). La différence s'explique en grande partie par les applications de l'ACCRE qui prévoit que les jeunes créateurs de moins de 26 ans (qu'ils soient demandeurs d'emploi ou non) peuvent bénéficier de cette exonération.
- Les jeunes générations créant des entreprises « traditionnelles » sont plus féminisées que les générations antérieures : 33 % des moins de 30 ans sont des femmes contre 26 % des 30 ans et plus. En revanche, le taux de féminisation de la création est identique pour les deux catégories de générations d'auto-entrepreneurs (34 % de femmes).
- Les capitaux mobilisés par les jeunes créateurs d'entreprises « traditionnelles » sont moins importants que ceux des autres créateurs « traditionnels » : 54 % des jeunes ont mobilisé moins de 8 000 € contre 46 % des 30 ans et plus. En revanche, il n'existe pas de différence générationnelle dans ce domaine chez les auto-entrepreneurs.

Sources utilisées pour la réalisation de ce document

- Les statistiques relatives à la population active sont issues d'un traitement réalisé par l'APCE à partir des tableaux de statistiques disponibles sur le site de l'Insee relatifs au recensement de la population de 2010.
- Les données relatives à l'intention entrepreneuriale sont issues du sondage « Les Français et l'entrepreneuriat » réalisé par l'Institut Think pour Lendopolis et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables à l'occasion du 22^e salon des entrepreneurs de Paris (janvier 2015) et du sondage « Image de l'entrepreneuriat auprès des lycéens professionnels et des étudiants » réalisé par Opinon Way pour le Moovjee, le CIC et l'APCE (janvier 2015).
- Les informations relatives à la création d'entreprises (auto-entreprises et entreprises « traditionnelles ») sont issues d'une note d'analyse réalisée par l'APCE à partir des résultats du dispositif d'enquête Sine génération 2010 de l'Insee. Note réalisée en mars 2015 et intitulée « Créer une entreprise avant 30 ans ».